

Programmation 2020 – Troisième Trimestre – GARD

**A partir de 6 personnes, tous les modules peuvent être organisés à votre demande
(Selon date et lieu définis d'un commun accord)**

La Formation Continue pour vous, Assistante Maternelle :

C'est un droit dont vous bénéficiez dès la 1ère heure travaillée. C'est automatique.

Ce sont 58 heures entièrement financées dans le cadre du plan de formation.

Votre rémunération est maintenue pendant votre formation et votre employeur est remboursé de vos salaires une fois la formation terminée.

- Si vous vous formez durant le temps d'accueil habituel, son montant est le même que celui de votre salaire.
- Si vous vous formez hors de votre temps d'accueil, votre rémunération correspond à une allocation de formation. Vos frais de vie (*déplacements, hôtels, restaurants*) sont également pris en charge.

Les démarches administratives concernant votre inscription sont simplifiées au maximum pour vous et votre employeur.

Intitulés	Réf. Et nbr d'heures*	Dates 2020	Lieux
Accueillir les enfants et communiquer			
Adapter sa communication avec l'enfant	MIACE 21H	17/10 7/11 - 21/11	SAUVE
Troubles du Langage	MITLH 14H	19/09 3/10	NIMES
Alimentation de l'enfant de moins de 3 ans	MIAE-M3 21H	19/09 10/10 - 7/11	LE VIGAN
Développement et rythme de l'enfant	MIDRE 14H	19/09 10/10	VAUVERT
Favoriser la relation avec la famille : Ecoute empathique et émotionnelle = écoute active - Com Non Violente	MIFREF 21H	26/09 10/10 - 7/11	BOUILLARGUES
Comprendre et mieux accompagner les nouvelles connaissances sur le cerveau Fonctionnement cérébrale, les émotions, positionnement empathique et bienveillant.	MICDC 14H	17/10 14/11	NIMES
S'occuper d'un enfant de 0 à 3 ans Formation Complète	MISEO-3ANS 35H	Sur demande	Lieu à définir Groupe de 6 pers
S'occuper d'enfants en situation de handicap			
S'occuper d'enfant porteur de handicap	MIEH 21H	3/10 17/10 - 14/11	ALES

Programmation 2020 – Troisième Trimestre – GARD

S'occuper d'enfant en situation de handicap - Spécialisation « Développer des activités adaptées à l'handicap de l'enfant »	MIEHP 21H	Sur demande	Lieu à définir Groupe de 6 pers
L'apprentissage de la langue des signes française LSF	MILDS 35H	Sur demande	Lieu à définir Groupe de 6 pers
Organiser des Activités d'éveil et de loisirs			
Activités ludiques et éveil sensoriel	MIALES 14H	28/11 12/12	SAUVE
Accompagner l'évolution psychomotrice du jeune enfant	MIEPJE 14H	17/10 14/11	CALVISSON
Eveil de l'enfant de moins de 3 ans	MIEE-M3 21H	10/10 11/11 – 21/11	QUISSAC
Eveil de l'enfant de plus de 3 ans - Contenu Adapté en fonction des besoins de connaissances sur les différentes pédagogies alternatives	MIEE-P3 21H	21/11 28/11 – 5/12	NIMES
Contes et Histoires à raconter	MICHR 14H	28/11 12/12	LE VIGAN
Prévenir les Situations difficiles			
Accompagnement à la séparation	MIAS 14H	21/11 5/12	SAINT-JEAN DU GARD
Favoriser la Bienveillance envers les enfants (les Emotions- Ecoute Active - Douces violences – Loi sur la Maltraitance)	MIBE 21H	21/11 5/12 – 19/12	PONT-SAINT – ESPRIT
Gestion du stress et relaxation	MISR 14H	17/10 14/11	PONT-SAINT -ESPRIT
Prendre soin de soi pour prendre soin des autres	MIPSS 14H	21/11 5/12	REMOULINS
Assurer la Sécurité-Intitulé SECOURS	2019		
Préparation du Certificat « Sauveteur Secouriste du Travail » SST dans le cadre de la prise en charge d'enfants	MISST 14H	5/12 19/12	NIMES
Préparation du Certificat « Sauveteur Secouriste du Travail » SST dans le cadre de la prise en charge d'enfants	MISST 14H	14/11 et 28/11	<i>IRTS MONTPELLIER</i>
Recyclage « Sauveteur Secouriste du Travail » SST	MIRSST 7H	- 28/11 ou - 19/12	ALES
Recyclage « Sauveteur Secouriste du Travail » SST	MIRSST 7H	10/10	<i>IRTS MONTPELLIER</i>

Programmation 2020 – Troisième Trimestre – GARD

Organiser et développer son activité professionnelle			
Construire son livret d'accueil	AMLA 14H	3/10 14/11	BAGNOLS SUR CEZE
Droits et devoirs dans l'exercice de son métier	MIDDM 21H	19/09 17/10 – 7/11	VERGEZE
S'initier aux logiciels de bureautique dans son activité professionnelle	MILB 21H	Sur demande	<i>IRTS MONTPELLIER</i>
Nouveau : Préparer son entretien de renouvellement d'agrément avec la PMI	AMPMI 21H	Sur demande	
Travailler en maison d'Assistants maternels	AMTG 14H	Sur demande	Lieu à définir Groupe de 6 pers

Si les Formations que vous souhaitez ne figurent pas dans la programmation, N'hésitez pas à nous contacter.

* Le volume horaire des formations est modifié depuis 2018 : Les journées durent **7H**

1. **SST : Sauveteur Secouriste du Travail**
2. **Recyclage pour les personnes déjà titulaires d'un SST**

Pour tout renseignement IRTS – FC Petite Enfance :

Référente administrative : Marylise.capdevielle@irtsmontpellier.fr, tel : 04 67 07 80 69 ou Jessica.kaminski@irtsmontpellier.fr, 04 34 08 73 76

Référente pédagogique Gard : valerie.lefebvre34@orange.fr

<!> Les bulletins d'inscription d'une version antérieure à janvier 2019 ne seront plus acceptés car ils ne répondent plus aux exigences administratives actuelles demandées.

Les dossiers d'inscription sont à envoyer à l'IRTS au moins 15 jours avant le début de la formation à l'adresse suivante :

**IRTS Montpellier – Formation des Assistants Maternels
1011 rue du Pont de Lavérune
CS 70022
34077 MONTPELLIER CEDEX 3**

Nous restons à votre écoute pour une Intention commune de vouloir apporter, échanger et soutenir le Métier d'Assistante Maternelle dans leur formation continue et pour le bien être de l'enfant et de sa famille.